

LES MEMBRES DE CEMATER, ACTEURS DE LA FILIÈRE ENR S'ENGAGENT POUR LA BIODIVERSITÉ

En 2019, plus de 40 acteurs de la filière ENR s'engageaient pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans leurs activités. Après 2 ans, faisons un point d'étape sur leurs engagements.



DES RETOURS D'EXPÉRIENCE QUI MONTRENT QUE LE PARTAGE AMÉLIORE LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ PAR LES PROJETS ENR ET EMR

“Nous remercions les entreprises qui ont joué le jeu du partage d'expérience : ABO Wind, Sun'Agri, VSB énergies nouvelles et wpd solar France. Nous retrouvons leur témoignage sur le site de CEMATER, n'hésitez pas à consulter leur fiche.”

» <https://cemater.com/charte-de-bonnes-pratiques-redigee-en-faveur-de-la-protection-de-la-biodiversite/>

NOUS RETIENDRONS DEUX POINTS COMMUNS ENTRE LEURS EXPÉRIENCES TRÈS DIFFÉRENTES :

Le projet se bonifie dès lors qu'une relation de confiance s'établit avec les structures localement implantées et le milieu associatif en particulier. En réfléchissant collectivement aux mesures à mettre en oeuvre, les impacts sur la biodiversité sont réduits mais surtout les mesures compensatoires sont mieux pensées et répondent à des besoins locaux.

- **VSB EN** témoigne par exemple de l'amélioration d'une gestion forestière d'un boisement planté de Pins Weymouth, qui présentait un état sanitaire dégradé et sur lequel des mares ont été créées.
- **Sun'Agri** a montré comment, pour des projets agrivoltaïques en Occitanie, la biodiversité était déterminante en milieu agricole. Leurs expériences témoignent des ponts pouvant être établis entre écologie et agriculture. Ils ont ainsi accompagné plusieurs agriculteurs à effectuer une transition écologique de leur exploitation.
- **wpd solar France** montre par exemple comment son projet vient en appui des paysages agro-pastoraux (entretien des pelouses par éco-pâturage, conservation de la trame bocagère et arborée et du petit patrimoine tels les murets de pierres sèches), le tout favorable au maintien de la biodiversité.

Des engagements ont été pris pour améliorer les connaissances liées à la biodiversité et suivre son évolution dans le temps. Ces études permettent de suivre des espèces sensibles, et plus globalement, les enjeux liés aux écosystèmes.

- **wpd France** fait part des leçons acquises autour de son projet EMR au large de Fécamp avec des oiseaux équipés de balises GPS pour mieux comprendre leurs déplacements ou des campagnes acoustiques spécifiques pour les mammifères marins. Une expérience qui pourra servir les futurs projets du Golfe du Lion.
- **ABO Wind** a ainsi travaillé avec plusieurs structures associatives naturalistes et prolongera ces échanges par des mesures d'accompagnement pédagogique.
- On citera encore **Sun'Agri** qui a créé sur certains de ses sites un observatoire agricole de la biodiversité (en partenariat avec la Chambre d'agriculture).

Vous n'êtes pas encore signataire et souhaitez en savoir plus sur la charte :

» url.me/5Tn2z

Inspirée de la doctrine relative redécouverte et complétée (ERC) les impacts sur les milieux naturels (publiée en mai 2012 par le Ministère de l'environnement) et des réflexions du groupe de travail "détail terrestre" de la CERCO (Communauté Régionale Environnement-Compenser en Occitanie), elle engage les signataires à suivre les recommandations formulées par l'Etat et la Région.

* Cette charte est un engagement moral entre les acteurs de la filière des énergies renouvelables.

.02

PLUSIEURS SIGNATAIRES DE LA CHARTE DE BONNES PRATIQUES POUR LA BIODIVERSITÉ, SE SONT ENGAGÉS DANS DES PROGRAMMES DE RECHERCHE AU-DELÀ DES RETOURS D'EXPÉRIENCES SUR LEUR SITE.

On citera le projet MAPE "Réduction de la Mortalité Aviaire dans les Parcs Éoliens en exploitation", projet de recherche multi-acteurs sur 3 ans (2020-2023) financé par les secteurs publics et privés, dont plusieurs signataires de la charte pour la biodiversité sont partenaires : Boralex, EDF Renouvelables, EDPR, ENGIE Green, EOLFI, RES GROUP, RWE Renouvelables, Total Quadran, Valeco, Valorem, sous l'impulsion de la FEE (France Énergie Éolienne).

Plus d'informations sur le site dédié :

» mape.cnrs.fr/fr/projet-mape



Cité de l'Économie et des Métiers de demain
132, Boulevard Pénélope
34000 Montpellier
www.cemater.com



On citera également le programme ORNIT-EOF - Préfiguration d'un observatoire de l'avifaune du Golfe du Lion en interaction avec les parcs éoliens offshore flottants, projet coordonné par le Pôle Mer Méditerrané, auquel ont contribué les porteurs des fermes pilotes d'éoliennes offshore flottantes du Golfe du Lion dont ENGIE Green, EDF Renouvelables et Quadran Énergies Marines. Ce projet qui doit aboutir en 2022, doit permettre de faire un état de l'art des moyens de suivi en mer, un bilan bibliographique des Puffins qui fréquentent le Golfe, et permettre de tester des suivis radars depuis les plateformes des projets.

Plus d'informations sur :

» www.france-energies-marines.org/projets/ornit-eof/



cemater
LE CLUSTER À
ÉNERGIES POSITIVES



BILAN DES BONNES PRATIQUES 2021*

CHARTRE BIODIVERSITÉ

*ACTIONS MISES EN PLACE POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS ENR